



Obligations légales d'une tante envers ses neveux

Par **lamarquisedesixheure**, le **26/11/2014** à **22:43**

Bonjour,

Je souhaite savoir quelles obligations le droit crée entre une tante et ses neveu et nièce, notamment au niveau financier.

Une précision importante : ma belle-soeur est citoyenne américaine, et ses enfants ont la double nationalité.

Merci par avance pour votre réponse.

Par **moisse**, le **27/11/2014** à **09:37**

Bonjour,

Aucune obligation légale n'existe entre collatéraux.

Pas d'obligation alimentaire, pas de réserve héréditaire.

Votre belle sœur pourrait être martienne que cela ne changerait en rien la législation française.